

XVIII De la Brigade des mineurs :

Quelques conseils pour les parents... à transmettre aux enfants



Si un inconnu t'aborde, évite-le.

S'il te demande son chemin, indique-le lui, mais ne l'accompagne pas.

Si tu cherches toi-même ton chemin, adresse-toi à un policier ou à un facteur. Tu peux aussi te renseigner dans un magasin.

Ne te laisse jamais inviter par un inconnu dans un café, à une fête ou à faire un tour en voiture. Refuse aussi les cadeaux qu'on peut t'offrir.

N'accompagne jamais seul un inconnu dans une maison que tu ne connais pas, et ne suis jamais une personne étrangère dans une cave.

Ne fais jamais de l'auto-stop.

Si un inconnu cherche à t'entraîner dans sa voiture, dans une maison, etc. crie au secours aussi fort que tu le peux, défends-toi de ton mieux, essaie de te rappeler du numéro de sa voiture, de son âge, de sa taille, de sa langue, de ses habits, etc.

Garde-toi des individus qui cherchent à nouer conversation dans une gare, dans les toilettes publiques, etc. ou qui te témoignent tout à coup trop d'intérêt.

Si, pour des raisons spéciales, tu ne pouvais pas rentrer en temps voulu, s'il t'arrive quelque chose ou à un de tes camarades, informes-en tes parents, ton enseignant ou la police.

